



CONVENTION REPUBLICAINE POUR LE PROGRES SOCIAL

FEDERATION DE FRANCE-EUROPE-ASIE

COMMUNIQUE

Le 25 novembre 2013, le gouvernement français, à travers ses Ministres de la Défense et des Affaires étrangères, prenait la décision d'intervenir militairement aux côtés de la MISCA en République Centrafricaine afin d'aider celle-ci à mettre fin aux multiples exactions perpétrées par les rebelles étrangers de la SELEKA sur le peuple Centrafricain.

Cette décision fait suite aux diverses demandes du gouvernement centrafricain auprès des instances internationales dont la dernière remonte au mois de septembre 2013 au conseil de sécurité de l'ONU, matérialisée par le discours du premier ministre, Nicolas Tiangaye, qui a réitéré son souhait du mois de mai 2013 à la même tribune, pour une intervention de la France en RCA dans le cadre d'une résolution onusienne, afin de désarmer les éléments de la SELEKA avec l'appui de l'UA.

La fédération CRPS-France-Europe-Asie se réjouit de cette décision d'intervention française, quoique tardive, mais qui peut présager un avenir certain aux fils et filles de la République Centrafricaine qui aspirent à la paix, la liberté, la justice et la dignité.

Fait à Paris le 29 novembre 2013.

Par le Bureau fédéral